



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2025-2026

Région des Laurentides

DIRECTION GÉNÉRALE DE SERVICES QUÉBEC
DES RÉGIONS DE LAVAL ET DES LAURENTIDES

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent l'année financière commençant le 1^{er} avril 2025 et se terminant le 31 mars 2026. Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement, dans la page Publications de la section consacrée au [ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#) du site Québec.ca.

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN : 978-2-555-02017-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Mot du directeur général de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides

Je suis ravi de vous présenter le plan d'action régional 2025-2026 pour les Laurentides. Ce plan répond aux objectifs de la planification stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et il s'arrime au Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026. Il est, par ailleurs, le fruit d'une réflexion approfondie et d'une collaboration partenariale étroite, visant à répondre aux défis actuels et futurs de notre région. Les Laurentides connaissent des transformations significatives du marché du travail et il est essentiel de comprendre en profondeur les besoins régionaux en matière de main-d'œuvre. Cette connaissance nous permet de prendre des décisions éclairées et de mieux accompagner les acteurs concernés.

Ce plan d'action repose sur plusieurs axes stratégiques. Tout d'abord, nous poursuivrons la mise en œuvre d'initiatives visant à renforcer les compétences de la main-d'œuvre. Ce développement est essentiel pour répondre aux besoins changeants du marché du travail. Ensuite, nous nous concentrerons sur le soutien aux entreprises locales. Les petites et moyennes entreprises sont le moteur de notre économie régionale, et il est de notre devoir de les accompagner dans leur croissance et leur développement. Nous accorderons aussi une attention particulière à l'inclusion sociale et à l'égalité des chances afin que chaque citoyen de notre région ait accès aux mêmes opportunités. Enfin, nous renforcerons nos partenariats avec les acteurs locaux. La collaboration avec les MRC, les organismes et les employeurs est primordiale pour la réussite de notre plan d'action. Ensemble, nous pourrions créer un environnement propice à l'innovation, à la croissance économique et au bien-être de tous les citoyens des Laurentides.

Face aux incertitudes économiques qui se profilent à l'horizon, il est crucial de continuer à travailler ensemble. Les défis économiques nécessitent une réponse concertée et solidaire, et je suis convaincu que nous saurons les surmonter. La qualité du personnel de l'équipe laurentienne de Services Québec nous permettra d'affronter ces différents défis avec un grand professionnalisme.



François Laverdure

Mot de la présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) des Laurentides, j'ai de nouveau l'honneur de vous présenter le Plan d'action régional 2025-2026 de Services Québec pour la région des Laurentides. Ce plan vise à répondre aux défis actuels et futurs en matière de main-d'œuvre et d'emploi dans la région. Notre région, riche en diversité et en potentiel, fait face à des transformations majeures. Il est donc impératif de mettre en œuvre des solutions innovantes et adaptées pour accompagner les individus et les entreprises dans cette évolution.

L'un des axes prioritaires de ce plan est l'accompagnement des personnes plus ou moins éloignées du marché du travail. Nous sommes conscients que l'intégration en emploi et le maintien en emploi représentent des défis significatifs pour ces individus. Notre objectif est de créer un environnement inclusif où chacun peut trouver sa place et contribuer à la prospérité collective. Les entreprises de notre région sont également au cœur de notre plan d'action. Dans un contexte d'incertitude, il est essentiel de soutenir les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines tout en créant un environnement propice à l'innovation et à la croissance.

Enfin, l'optimisation de la concertation entre les acteurs du marché du travail de la région est un élément clé de ce plan d'action. La collaboration et la synergie entre les différents acteurs sont essentielles pour maximiser l'impact de nos interventions. Nous visons à renforcer les mécanismes de concertation et de partenariat, tout en favorisant le partage d'informations et de bonnes pratiques.

En conclusion, ce plan d'action régional est une réponse ambitieuse et adaptée aux défis de notre époque. Il reflète notre engagement à créer une région dynamique, inclusive et résiliente, où chaque individu et chaque entreprise peut s'épanouir et prospérer.



Nathalie Honoré

Table des matières

Introduction.....	1
La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides	2
De multiples programmes et services offerts.....	2
Des partenaires importants	3
L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux	4
Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations.....	13
Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique	13
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel	17
Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	19
Conclusion.....	21
Annexe I – Budget	22
Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles	23
Annexe III – Organigramme.....	24
Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides	25

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie. Il offre un accès simplifié aux services gouvernementaux.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2025-2026 concernant les services publics d'emploi. De plus, elle a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

En ce qui concerne l'année 2025-2026, la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides a mené une consultation auprès des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et du personnel de la région afin d'actualiser les défis et les solutions à mettre en œuvre en matière de main-d'œuvre et d'emploi pour :

- accompagner les personnes prêtes à intégrer le marché du travail ou les personnes vulnérables sur le plan de l'emploi dans leur intégration et leur maintien durable en emploi;
- soutenir les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines dans un contexte d'incertitude économique et de transformations du marché du travail;
- optimiser la concertation entre les acteurs du marché du travail de la région.

Les consultations visaient également à adapter les contributions possibles pour :

- augmenter la participation sociale et améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté;
- améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus;
- maintenir un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement personnel.

Le plan d'action régional 2025-2026 sera mis en œuvre avec la contribution du personnel de Services Québec, ainsi qu'avec la collaboration des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et de ses partenaires, notamment les organismes spécialisés en employabilité.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle compte neuf bureaux locaux dans les régions de Laval et des Laurentides, répartis sur le territoire pour servir la population.

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe III.

De multiples programmes et services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises, en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la Direction générale établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Ils comprennent enfin les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2025-2026, le budget initial pour la région des Laurentides est de 45 454,1 K\$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière en cours et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe I.

Programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ces programmes visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes qui en bénéficient et qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi ces partenaires, on compte le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

La Direction générale travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services et pour assurer la continuité de ceux-ci et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

Imposition de tarifs douaniers et incertitude économique : des défis qui requièrent de l'agilité

Le Plan d'action régional 2025-2026 repose sur des éléments connus au moment de son élaboration.

Récemment, l'administration américaine a annoncé l'imposition de tarifs douaniers sur les exportations canadiennes vers les États-Unis. La fréquence et l'impact des modifications liées à ces tarifs créent une grande incertitude pour les entreprises du Québec, ce qui pourrait entraîner des répercussions importantes sur l'économie et l'emploi.

Dans ce contexte, les services publics d'emploi et les partenaires du marché du travail assurent une veille afin d'en analyser les conséquences sur le marché du travail québécois et d'apporter une réponse agile aux besoins des individus et des entreprises susceptibles d'être touchés par certaines décisions du gouvernement américain.

En de telles circonstances, cette planification pourrait être ajustée dans le courant de l'année. Les orientations du Plan d'action 2025-2026 permettent d'adapter les interventions des services publics d'emploi en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des effets de cette dernière sur le marché du travail.

La population des Laurentides

Selon les estimations provisoires de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)¹, la population de la région des Laurentides est estimée à 673 581 personnes au 1^{er} juillet 2024. Elle a augmenté de 7,1 % entre 2020 et 2024 (+ 44 583 personnes). Ainsi, la région des Laurentides connaît la troisième hausse la plus importante parmi les 17 régions administratives du Québec pour cette période, derrière Lanaudière

1. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2024, [En ligne], Québec, L'Institut, 54 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/fiches-demographiques-regions-administratives-quebec-2024.pdf].

(7,4 %) et l'Estrie (7,3 %). En comparaison, l'ensemble du Québec a enregistré une hausse moins élevée de sa population (5,9 %).

La Ville de Mirabel et les MRC qui composent la région des Laurentides ont toutes connu une croissance de leur population entre 2020 et 2024. La Ville de Mirabel arrive au premier rang parmi l'ensemble des MRC et territoires équivalents du Québec avec une croissance de 13,2 % et est suivie par la MRC d'Argenteuil qui occupe le troisième rang (11,6 %).

Le marché du travail en 2024

Selon l'*Enquête sur la population active*² de Statistique Canada, l'emploi chez les personnes de 15 ans et plus dans la région des Laurentides poursuit sa remontée pour une quatrième année consécutive. Le taux de chômage régional demeure à des niveaux plus bas que l'année précédente, alors que le taux d'emploi³ reste le plus élevé parmi les régions administratives du Québec.

En 2024, la région des Laurentides connaît une croissance de l'emploi de 1,6 % par rapport à 2023, qui résulte de l'augmentation de l'emploi à temps partiel (+8 900 emplois) et d'une diminution de l'emploi à temps plein (- 3 300 emplois). Ainsi, le nombre total de personnes de 15 ans et plus en emploi s'établit à 362 400 en 2024, soit un gain net de 5 600 emplois.

Après avoir observé une légère baisse par rapport à 2023, le taux d'emploi des 15 ans et plus de la région est évalué à 64,7 % en 2024. Il est supérieur de 3,3 points de pourcentage à celui observé dans l'ensemble de la province, qui est de 61,4 %.

Le taux de chômage de la région des Laurentides est de 3,8 % en 2024, soit une légère baisse de 0,1 point de pourcentage comparativement à 2023. Il se rapproche du plancher historique atteint en 2022 (3,7 %). À cet effet, il demeure le taux le plus bas observé parmi les régions administratives de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

2. L'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada recueille de l'information sur les principaux indicateurs du marché du travail. Notez que les données de cette enquête sont basées sur le lieu de résidence et non pas le lieu de travail. Le portrait décrit est celui des résidents de 15 ans et plus du territoire dont un certain nombre travaille dans d'autres régions.

3. Le taux d'emploi est la proportion de la population de 15 ans et plus qui est en emploi.

Selon les données de l'*Enquête sur les postes vacants et les salaires* de Statistique Canada, la région a connu une baisse du taux de postes vacants en 2024 comparativement à l'année précédente. Ce taux (3,9 %) demeure toutefois supérieur à la moyenne provinciale (3,3 %).

TABLEAU 1 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateur	Région des Laurentides		Ensemble du Québec	
	2024	2023	2024	2023
Nombre d'établissements avec employés	21 955	21 815	278 533	278 278
Nombres d'emplois	362 400	356 800	4 566 000	4 522 800
Taux de postes vacants ⁴ (%)	3,9	5,4	3,3	4,5
Taux de chômage (%)	3,8	3,9	5,3	4,5
Taux d'activité (%)	67,2	67,5	64,9	65,3
Taux d'emploi (%)	64,7	64,9	61,4	62,4

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises et Enquête sur la population active et Enquête sur les postes vacants et les salaires. Compilation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi.

4. Moyenne des quatre trimestres de 2023 et 2024.

Portrait de certains groupes de la population

Les jeunes de 15 à 24 ans

En 2024, la hausse de l'emploi observée dans la région des Laurentides ne s'est pas reflétée dans tous les groupes d'âge. C'est d'autant plus vrai pour les jeunes de 15 à 24 ans qui ont vu leur nombre d'emplois diminuer de 8,9 % par rapport à 2023. La région compte ainsi 52 100 jeunes en emploi en 2024, soit 5 100 emplois de moins qu'en 2023. Cette baisse de l'emploi concerne majoritairement les jeunes femmes (-4 900 emplois). Par conséquent, le taux d'emploi des jeunes a diminué de 10,0 points de pourcentage par rapport à 2023. Il s'établit à 65,9 % en 2024.

Les personnes expérimentées

Le nombre d'emplois des personnes de 55 ans et plus dans les Laurentides a atteint, en 2024, des niveaux jamais égalés auparavant. Comparativement à 2023, l'emploi total de ce groupe d'âge a augmenté de 3,7 %. Les personnes expérimentées en emploi sont ainsi au nombre de 77 900. Le taux d'emploi régional des personnes de 55 ans et plus est de 2,4 points de pourcentage de plus que celui de l'année précédente et atteint 35,4 % en 2024. Le taux de chômage est de 3,9 %, ce qui correspond à une baisse de 2,2 points de pourcentage comparativement à 2023. Il est moins élevé que celui des personnes de 55 ans et plus dans l'ensemble du Québec, lequel s'est fixé à 4,7 % en 2024.

Les femmes

Près de 84,0 % de la progression nette de l'emploi de la région des Laurentides entre 2023 et 2024 est attribuable aux femmes. En 2024, l'emploi des femmes a connu une hausse de 2,8 %, soit 4 700 travailleuses de plus qu'en 2023. Les femmes occupent 171 300 emplois, soit 47,3 % de l'ensemble des emplois de la région. Ainsi, leur taux d'emploi a enregistré une deuxième hausse consécutive et s'établit à 61,8 %. Leur taux de chômage, quant à lui, affiche 3,9 % en 2024, soit un dixième de point de pourcentage de plus que les hommes.

Les personnes immigrantes

Selon les données du recensement de 2021 de Statistique Canada, la région des Laurentides compte 43 975 personnes immigrantes en 2021, ce qui représente 7,0 % de sa population. Cette part est plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec (14,6 %). Entre 2016 et 2021, toutes les MRC de

la région des Laurentides ont connu une hausse de leur population immigrante. Plus de 75 % de la population immigrante habite dans les MRC de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et de La Rivière-du-Nord. Le taux de chômage de ce groupe est plus élevé, soit 8,6 %, comparativement à 7,0 % pour la population totale. La région compte aussi 2 250 résidents non permanents, qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui ont demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile).

Personnes Métis, Inuit et issues des Premières Nations

Toujours selon les données du recensement de 2021, la région des Laurentides compte 10 835 personnes de 15 ans et plus dont l'identité reconnue ou affirmée est l'appartenance aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuit. Ces personnes représentent 2,1 % de la population totale de la région. En 2021, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus ayant une identité autochtone est de 55,6 %, comparativement à 59,8 % pour l'ensemble de la population des Laurentides. Le taux de chômage de ce groupe de la population est de 9,3 %, soit 2,3 points de pourcentage de plus que la population totale.

Les personnes ayant une incapacité

Selon les données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2022 de Statistique Canada, 21,0 % de la population québécoise de 15 ans et plus vivant en ménage privé a une incapacité. Parmi ce groupe, le taux d'incapacité est plus élevé chez les femmes (23,6 %) que chez les hommes (18,2 %). Au Québec, parmi les personnes de 25 à 64 ans avec incapacité, 67,0 % occupent un emploi, comparativement à 80,0 % pour les personnes sans incapacité. Le portrait diffère aussi selon la gravité de l'incapacité. En effet, 78,0 % des personnes ayant une incapacité moins grave sont en emploi, contre 43,0 % chez les personnes ayant une incapacité plus grave.

Les prestataires de l'assurance-emploi

En 2024, la région des Laurentides compte, en moyenne, 11 889 prestataires de l'assurance-emploi, soit une augmentation de 1 044 (+ 9,6 %) comparativement à l'année précédente.

TABLEAU 2 : LE NOMBRE DE PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI⁵

	2020	2021	2022	2023	2024
Région des Laurentides	14 322	26 678	12 503	10 845	11 889
Ensemble du Québec	179 051	329 233	147 742	130 638	145 958

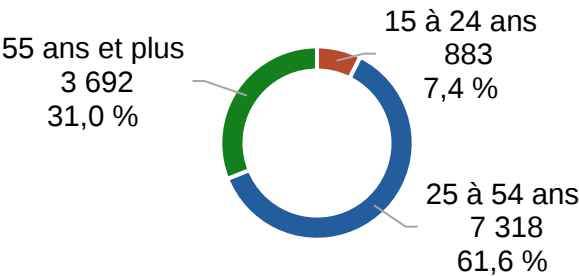
Source : Statistique Canada, statistiques de l'assurance-emploi, compilation spéciale, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi, moyennes mensuelles annualisées, de 2020 à 2024.

Les hommes représentent 60,4 % des prestataires de l'assurance-emploi de la région en 2024. Les femmes, quant à elles, représentent 39,6 %. Ces proportions pour les hommes et les femmes participant au Programme de l'assurance-emploi se comparent à celles de l'ensemble du Québec (60,9 % et 39,1 % respectivement). Toutefois, l'augmentation du nombre de prestataires a été plus importante chez les femmes que chez les hommes par rapport à l'année précédente.

Les jeunes laurentiennes et laurentiens de 15 à 24 ans affichent la plus faible hausse parmi les principaux groupes d'âge. Ils représentent 7,4 % des prestataires dans les Laurentides. Le principal groupe de prestataires, soit celui représenté par les personnes de 25 à 54 ans (61,6 %), a connu une augmentation de 8,5 %. Finalement, les prestataires de 55 ans et plus composent un peu moins du tiers (31,1 %) des prestataires en 2024 et enregistrent la hausse la plus importante (12,4 %) par rapport à 2023.

5. Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi correspond à l'ensemble des personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (EPA), soit la semaine qui comprend habituellement le 15^e jour du mois. Par conséquent, le nombre de prestataires pour un mois donné n'inclut pas les personnes qui ont épuisé leurs prestations la semaine précédant la période de référence ou celles qui ont commencé à recevoir des prestations la semaine suivant cette période de référence. De plus, les statistiques de l'assurance-emploi n'intègrent pas les données correspondant aux prestataires des prestations canadiennes de la relance économique (la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de la maladie pour la relance économique).

GRAPHIQUE 1 : LA RÉPARTITION DES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI SELON L'ÂGE, RÉGION DES LAURENTIDES, MOYENNES ANNUELLES, 2024



Source : Statistique Canada, statistiques de l'assurance-emploi, compilation spéciale, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi, moyenne mensuelle annualisée, 2024.

Les adultes prestataires des programmes d'assistance sociale

En 2024, la région des Laurentides affiche une faible hausse du nombre moyen d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale⁶ (+0,9 %), après trois baisses consécutives depuis 2020. À titre de comparaison, l'ensemble du Québec a connu une hausse de 4,4 % du nombre d'adultes prestataires par rapport à 2023.

TABEAU 3 : LE NOMBRE D'ADULTES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE

	2020	2021	2022	2023	2024
Ensemble du Québec	279 363	247 228	256 424	273 223	285 255
Région des Laurentides	17 271	15 454	15 344	15 269	15 410

Source : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, moyennes mensuelles annualisées, de 2020 à 2024.

Les MRC de Deux-Montagnes et de Thérèse-De Blainville ont connu les plus importantes augmentations durant la dernière année avec respectivement 4,1 % et 3,2 %. À l'opposé, les MRC des

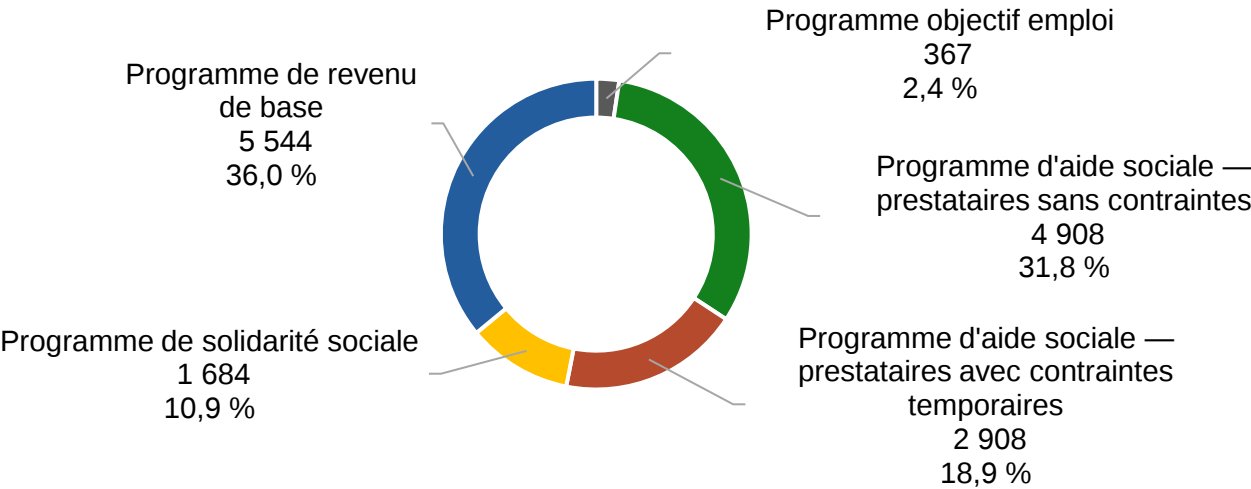
6. Appellation générique qui comprend à la fois le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale, le Programme de revenu de base et le Programme objectif emploi. Le Programme objectif emploi est entré en vigueur le 1^{er} avril 2018, tandis que le Programme de revenu de base est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Laurentides (-4,2 %) et d'Argenteuil (-1,5 %) ont indiqué une baisse du nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale par rapport à 2023.

Plus de la moitié (50,7 %) des adultes prestataires des programmes d'assistance sociale bénéficient du Programme d'aide sociale en 2024. La région compte ainsi une part moins élevée d'adultes prestataires de ce programme que l'ensemble du Québec (59,7 %). L'autre moitié des adultes prestataires des programmes d'assistance sociale dans la région est répartie entre le Programme de solidarité sociale⁷ (10,9 %), le Programme objectif emploi (2,4 %) et le Programme de revenu de base (PRB)⁸ (36,0 %).

Le nombre d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale et du Programme objectif emploi a crû de 4,4 % entre 2023 et 2024, passant de 7 836 à 8 182. En 2024, ces prestataires représentent un peu plus de 50 % de l'ensemble des adultes prestataires dans la région des Laurentides. Leur part demeure toutefois plus faible que celle enregistrée dans l'ensemble du Québec (62,2 %).

GRAPHIQUE 2 : LA RÉPARTITION DES ADULTES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE, RÉGION DES LAURENTIDES, 2024



Source : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, moyennes mensuelles annualisées, 2024.

7. Ce nombre inclut également les conjointes et conjoints sans contraintes sévères à l'emploi.
8. Le Programme de revenu de base s'adresse à des personnes qui ont des contraintes à l'emploi sévères et persistantes.

Les enjeux régionaux

- **Un défi d'attraction et de fidélisation de la main-d'œuvre au sein des entreprises laurentiennes**

Il est nécessaire de miser sur des stratégies diversifiées pour encourager l'intégration et le maintien en emploi du plus grand nombre de personnes possible. Des occasions de faire connaître les besoins des entreprises sur le territoire sont donc souhaitables pour favoriser l'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les employeurs de la région.

- **Une adéquation juste entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des employeurs dans un marché du travail en constante évolution**

L'accès à une main-d'œuvre qualifiée pouvant répondre à la demande des employeurs dans certains secteurs stratégiques de la région est un enjeu de taille dans un marché du travail en constante transformation. De plus, l'amélioration de la productivité des entreprises est une priorité pour assurer leur compétitivité et soutenir leur croissance. Conséquemment, l'adaptation des compétences de la main-d'œuvre à de nouveaux contextes de travail constitue un défi pour les entreprises laurentiennes et leurs partenaires.

- **Un marché du travail dont les enjeux varient d'un territoire à l'autre**

La situation économique et le contexte du marché du travail varient d'un territoire à l'autre dans la région des Laurentides. La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides et les différents partenaires du milieu doivent offrir une réponse adaptée et concertée aux besoins des populations et des entreprises, selon les caractéristiques qui les distinguent. La complémentarité des services proposés est donc prioritaire.

- **Un contexte économique incertain pouvant entraîner des changements sur la demande de main-d'œuvre et les besoins de la population active**

Dans un contexte d'incertitude économique, certains secteurs d'activité pourraient connaître des impacts importants qui pourraient entraîner des répercussions sur la demande de main-d'œuvre. Une variété de moyens d'interventions d'intensité variable devra être utilisée pour offrir une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des chercheurs d'emploi.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principales orientations

Les priorités régionales établies par la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides, pour la région des Laurentides, sont les suivantes :

- Une connaissance approfondie des besoins régionaux en matière de main-d'œuvre et des impacts liés à la transformation du marché du travail afin de favoriser la prise de décisions par les acteurs concernés.
- Des interventions adaptées aux besoins spécifiques des personnes sans emploi qui requièrent une aide d'appoint ou un accompagnement soutenu afin d'intégrer et de maintenir, de manière durable, un emploi.
- Un soutien aux employeurs dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines, dans le rehaussement des compétences et dans l'amélioration de la productivité dans un contexte d'incertitude économique, ainsi que de transitions démographique, technologique et verte.
- La mobilisation des acteurs du marché du travail de la région pour répondre aux enjeux de transformations du marché du travail par des actions concertées en matière de prestation de services publics d'emploi, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, les organismes spécialisés en employabilité et d'autres instances partenariales.
- L'amélioration de la satisfaction de la clientèle à l'égard des services rendus en misant sur la simplification des démarches administratives et une meilleure connaissance de l'offre de services de Services Québec.

Accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec, dont un relatif à la solidarité sociale et trois sont relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Voici les axes d'intervention établis pour la région en vue d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axe d'intervention : Accompagnement économique et social de la clientèle

- Optimiser les activités de sensibilisation et de formation du personnel de Services Québec dans l'accompagnement des clientèles vulnérables.
- Renforcer le partenariat avec les organismes publics et communautaires pour faciliter l'accès aux ressources et aux services disponibles.

Axe d'intervention : Collaboration à des initiatives porteuses avec les acteurs du milieu

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action gouvernementaux et d'autres instances de concertation dans un objectif de complémentarité.
- Collaborer à la mise en œuvre des initiatives prévues au plan d'action régional concerté issu des Alliances pour la solidarité sociale 2024-2029.

Interventions visant l'atteinte des objectifs relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi.
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs telles qu'elles figurent dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2025-2026. On présente également les axes d'intervention ciblés par la Direction générale, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention : Rôle stratégique de l'information sur le marché du travail (IMT) dans les planifications et la prise de décisions des acteurs du marché du travail

- Consolider le partenariat avec des comités sectoriels de main-d'œuvre et d'autres organisations pour bonifier l'information sur le marché du travail à l'échelle locale et régionale.
- Participer activement à l'enrichissement d'une connaissance commune des réalités du marché du travail, notamment en rendant disponible une information adaptée aux besoins des utilisateurs internes et externes.
- Approfondir la connaissance de l'impact des différentes transformations du marché du travail, notamment dans un contexte de transition vers une économie plus verte et d'évolution technologique, pour identifier les enjeux des entreprises, de la main-d'œuvre et des futurs travailleurs.

- Assurer une veille, en continu, des perturbations que peuvent vivre les entreprises et de leurs impacts sur la main-d'œuvre afin d'offrir une réponse rapide aux besoins ponctuels identifiés.

Orientation 2

Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention : Recours aux services d'aide à l'emploi

- Promouvoir les possibilités du marché du travail et les ressources disponibles auprès des individus et des entreprises.
- Encourager les occasions d'arrimage entre les employeurs et les personnes prêtes à occuper un emploi.

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axe d'intervention : Persévérance dans la participation aux mesures et services

- Favoriser les interventions qui assurent un continuum de services à la clientèle plus éloignée du marché du travail, tant en matière de formation, d'accueil que de maintien en emploi.

Axe d'intervention : Maintien en emploi des personnes ayant bénéficié d'une mesure des services publics d'emploi et des travailleurs en difficulté

- Poursuivre l'analyse des meilleures pratiques de maintien en emploi en tenant compte des besoins spécifiques des individus ayant complété une participation.
- Consolider les collaborations nécessaires entre les parties prenantes de la démarche de maintien en emploi des travailleurs.

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axe d'intervention : Soutien aux entreprises vulnérables dans un contexte de perturbations économiques

- En collaboration avec les partenaires du milieu, assurer une connaissance des programmes et des services publics d'emploi disponibles.

Axe d'intervention : Accompagnement des entreprises dans le rehaussement des compétences et l'amélioration de la productivité dans un contexte de transitions démographique, technologique et verte

- Soutenir les entreprises dans leur virage technologique et dans l'optimisation des processus, notamment par la sensibilisation et le développement des compétences des gestionnaires et de leur main-d'œuvre.
- Diffuser et favoriser les possibilités en formation ou en développement des compétences de la main-d'œuvre en entreprise, notamment par le rehaussement du niveau de littératie, de numératie et de littératie numérique.

Axe d'intervention : Amélioration des pratiques en matière de gestion des ressources humaines

- Soutenir les entreprises dans l'adaptation et l'acquisition de pratiques de gestion efficaces pour l'intégration et le maintien en emploi de personnes ayant des profils diversifiés.
- Développer des projets de formation pour les gestionnaires et les responsables en ressources humaines des organismes communautaires.
- Exercer un rôle-conseil auprès des entreprises pour le développement de la relève et la fidélisation des meilleurs talents.

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

Axe d'intervention : Action concertée en réponse aux enjeux de transformation du marché du travail

- Poursuivre le déploiement d'actions innovantes et adaptées pour rejoindre et accompagner les clientèles prioritaires.

- Mettre en œuvre, en collaboration avec les organismes spécialisés de développement de l'employabilité (OSE), des mesures visant à améliorer la visibilité des services publics d'emploi et l'expérience client, en cohérence avec les résultats d'une consultation menée auprès des parties prenantes.
- Poursuivre la collaboration avec les instances de partenariat, incluant le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les autres ministères, le Conseil emploi métropole, ainsi que les acteurs socioéconomiques impliqués dans la prestation des services publics d'emploi, pour assurer un continuum de services et demeurer à l'affût des enjeux particuliers du territoire.
- Développer des actions communes et renforcer le partage d'information et de bonnes pratiques entre les régions de la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal afin de favoriser le développement d'une meilleure coordination des travaux métropolitains, ainsi qu'une vision métropolitaine de l'emploi.

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

Objectif 1

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

Axe d'intervention : Renforcement de la mobilisation du personnel

- Favoriser la mise en œuvre de mesures qui encouragent la collaboration, l'innovation et le partage d'information, tout en consolidant une dynamique de confiance entre les membres du personnel.

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention : Organisation apprenante dans un contexte de transformation organisationnelle

- Renforcer les activités favorisant le partage des savoirs et de l'expertise de l'ensemble du personnel de la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides.
- Optimiser les conditions d'apprentissage du personnel et promouvoir la formation continue afin que chaque employé investisse dans son développement personnel.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère correspond à quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. En ce qui concerne ces deux objectifs, voici les axes d'intervention retenus pour 2025-2026.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention : Simplification des démarches administratives pour une expérience client de qualité.

- Optimiser le soutien offert à la clientèle dans certaines démarches administratives pour accroître son autonomie, notamment dans un contexte de décroïsonnement de la gestion des dossiers et de déploiement de la prestation de services en ligne.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention : Meilleure connaissance de l'offre de services de Services Québec

- Saisir les occasions favorables permettant de positionner Services Québec comme le guichet multiservice des services gouvernementaux.
- Encourager le recours aux différents modes de services en fonction des besoins de la clientèle.

Conclusion

Le marché du travail des Laurentides connaîtra d'importants défis au cours de la prochaine année. En plus de devoir composer avec de nombreux départs à la retraite, les entreprises laurentiennes seront de plus en plus nombreuses à effectuer une transition énergétique ou technologique, laquelle aura un impact sur le profil de la main-d'œuvre recherchée. Elles pourraient aussi devoir faire face à des perturbations économiques qui exerceront une influence significative sur les besoins en matière de main-d'œuvre. Avec la collaboration de son personnel et du Conseil régional des partenaires du marché du travail, la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides a identifié des actions prioritaires qui contribueront à atténuer les conséquences des tensions observées sur le marché du travail régional.

En 2025-2026, la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides mettra sur des stratégies agiles et novatrices qui contribueront au bon fonctionnement du marché du travail, notamment par des services publics d'emploi visant à :

- produire et à diffuser une information pertinente sur le marché du travail;
- assurer une intégration durable sur le marché du travail de personnes sans emploi et pour lesquelles un accompagnement soutenu est nécessaire;
- soutenir les employeurs au regard des compétences de la main-d'œuvre et des pratiques de gestion des ressources humaines, notamment dans un contexte d'amélioration de leur productivité;
- consolider les collaborations entre les acteurs du marché du travail pour répondre aux enjeux de celui-ci.

Ces stratégies sont aussi une occasion d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard des services rendus et d'accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique de la région, par des interventions visant à améliorer la situation économique des personnes vivant en contexte de vulnérabilité et d'exclusion sociale.

La Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides compte accroître la portée de ses interventions et en assurer leur réalisation avec la collaboration de tout son personnel, du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, ainsi qu'avec l'implication de ses partenaires régionaux.

Enfin, la Direction générale de Services Québec des régions de Laval et Laurentides tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont rendu possible la conception du Plan d'action régional 2025-2026 pour la région des Laurentides.

Annexe I – Budget

Budget du Fonds de développement du marché du travail	Région des Laurentides
Répartition	
Programme Contrat d'intégration au travail	3 800 000 \$
Service aux entreprises	3 850 000 \$
Initiatives ciblées pour les travailleurs expérimentés	440 990 \$
Stratégie emploi compétences jeunesse (SECJ)	924 210 \$
Subvention salariale	1 800 000 \$
Enveloppe régionale de base ⁹	22 008 825 \$
Enveloppe réservée aux bureaux locaux ¹⁰	12 630 103 \$

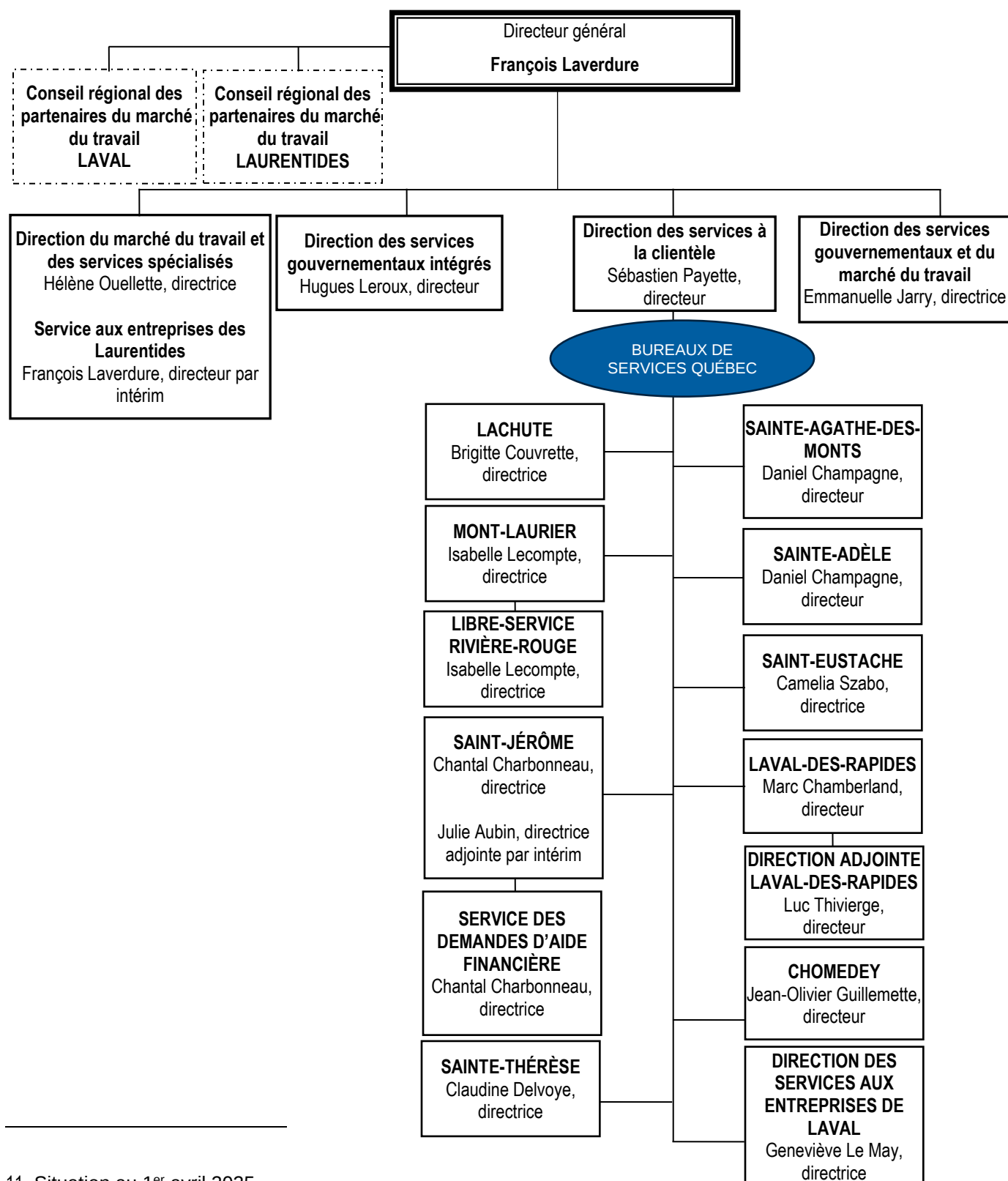
9. Budget alloué aux projets régionaux et au financement des ententes avec les organismes spécialisés en employabilité (OSE).

10. Budget consacré aux participations.

Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles

Indicateurs portant sur les Services publics d'emploi	Région des Laurentides
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble) (taux d'emploi total)	60,1 %
Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (taux d'emploi AS)	45,6 %
Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (taux d'emploi CAE)	59,4 %
Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	931
Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (CAE)	3 820
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences des la main-d'œuvre (CDRCMO)	223
Proportion d'entreprises aidées issues des secteurs priorités	40,0 %

Annexe III – Organigramme¹¹



11. Situation au 1^{er} avril 2025.

Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides¹²

Membres votants :

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
Nathalie Honoré <i>Présidente du CRPMT des Laurentides</i> Section locale Unifor 90Q	Gina Bergeron-Fafard Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville	David Bolduc Directeur général Zone Emploi
Chantal Maillé Présidente Conseil central des Laurentides (CSN)	Julie Boisvert Vice-présidente – Développement corporatif Génik inc.	Sophie Delage Directrice générale Cible-Emploi
Ingrid Francoeur Directrice Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides	Sonya Éthier Directrice générale Chambre de commerce et de tourisme de Sainte-Adèle	Stéphane Gauthier Directeur de la Formation continue, Services aux entreprises et International Cégep de Saint-Jérôme
Chantal Bertrand Conseillère régionale Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière	Philippe Olcelli Vice-président des finances Dienamex	Vacant
Martin Richer Quatrième vice-président Conseil central des Laurentides (CSN)	Laurence Tardif Directrice des ressources humaines Carrefour industriel LDG inc. – NAPA	Vacant
Vacant	Vacant	Vacant

12. Situation au 1^{er} avril 2025.

Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides

Membres votants (suite) :

Membre représentant le développement économique régional	Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
Vacant	François Laverdure Directeur général Direction générale de Services Québec des régions de Laval et des Laurentides	

Membres non votants :

Membre désigné par le ministère de l'Éducation	Membre désigné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie	Membre désigné par la Commission de la construction du Québec
Sébastien Leroux Conseiller aux partenariats et à la concertation Ministère de l'Éducation	Florent Lado Nogning Directeur territorial Direction territoriale des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue	Philippe Gagnon Chef de section Commission de la construction du Québec (CCQ)

Partenaires invités :

Membre désigné par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Membre désigné par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	Membre désigné par le ministère de l'Enseignement supérieur
Véronique Bélisle Directrice régionale Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Lina Gutierrez Directrice régionale Direction régionale Laval, Laurentides et Lanaudière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	Chantal Brochu Conseillère régionale Lanaudière-Montréal-Laval-Laurentides Direction des interventions régionales et maillage

Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides

Partenaires invités (suite) :

Membre désigné par le secteur de la santé		
Philippe Laberge Conseiller cadre à la planification stratégique et gestion de la main-d'œuvre Direction des ressources humaines, Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides		

